

Forums pour l'entourage

drogue

Par Profil supprimé Posté le 25/07/2017 à 13h25

Bonjour, je voudrais savoir ce que risque mon copain. Son dealer c'est fait arrêter, le numéro de mon copain étant dans son téléphone (il ne le contact pas très souvent, et en petite quantité) risque t'il ? Sera t'il convoqué? Merci pour vos réponses.

2 réponses

Profil supprimé - 25/07/2017 à 21h09

Bonjour ton copain ne risque rien ils ne peuvent pas l'arrêter Après les fait . Il faut qu'il le prenne en plein delit genre le dealer le lui donne. Mais ils peuvent l'appeler pour temoigner contre lui; essaye de l'aider pour qu'il arrête la drogue, sa peut vraiment devenir une addiction et sa va te gacher ton couple bonne chance

Moderateur - 31/07/2017 à 16h18

Bonjour Mela,

Votre copain peut être convoqué en effet, comme le dit Samy, pour être témoin dans cette affaire. Mais aussi, par ses déclarations et si les SMS sont suffisamment explicites ou si le dealer donne des informations, il peut y avoir suffisamment d'éléments pour décider d'entamer des poursuites contre lui.

Cependant cela fait beaucoup de "si" et aussi si c'est la première fois qu'il a affaire à la justice et que les quantités dont il est question relèvent d'un usage simple et occasionnel, alors le procureur préférera certainement une réponse pénale du type "alternative aux poursuites". Il y en a de plusieurs types, allant du rappel à la loi à la composition pénale en passant par des travaux d'intérêt généraux, une obligation de suivre un stage de sensibilisation aux dangers des drogues, etc. Ces alternatives lui évitent un procès.

Les temps de l'instruction pouvant être particulièrement long il est possible qu'une convocation n'interviennent pas tout de suite mais d'ici quelques semaines ou mois.

Cordialement,

le modérateur.